

PROGRAMME

Formation Installation des produits HTA ABEL sur réseaux d'éclairage public et infrastructures HTA

Votre attente : L'installation performante de nos produits

Notre réponse : La mise en situation de vos équipes sous l'expertise d'un technicien ABEL via la formation **Installation des produits HTA ABEL sur réseaux d'éclairage public et infrastructures HTA**.

L'objectif de notre formation : Etre capable de réaliser des têtes de câble Haute Tension A (HTA) et si besoin tout autre produit de raccordement HTA, et de faire le montage des têtes sur le matériel HTA/EP conformément aux instructions du fabricant.

Contenu de la formation :

- Rappel des articles 3 et 4 de la convention de formation relatifs à l'hygiène, la sécurité et la discipline générale.
- Rappels des grandeurs électriques : Tension, Courant, Puissance.
- Rappel des règles de sécurité suivant les prescriptions de la norme C 17-200 (installation d'éclairage extérieur).
- Avantage à travailler avec un réseau HT-A.
- Réalisation par le stagiaire d'une ou plusieurs têtes de câble et si besoin un raccordement de continuité entre différents câbles :
 - ✓ Préparation d'un câble HTA, type éclairage public, avant utilisation.
 - ✓ Nettoyage du câble et utilisation de produits adéquats.
 - ✓ Mise en œuvre des accessoires du kit de montage en respectant les instructions du constructeur contenues dans la notice de montage agrémentée de photos.
 - ✓ Réalisation de l'étanchéité.
 - ✓ Mise en place des gaines thermo rétractables à l'aide d'un décapeur thermique ou d'un chalumeau.
 - ✓ Mise en place des organes de sécurité pour la protection des personnes.
- Description des modes de pose et de la mise en œuvre des têtes de câble sur leur module de raccordement.

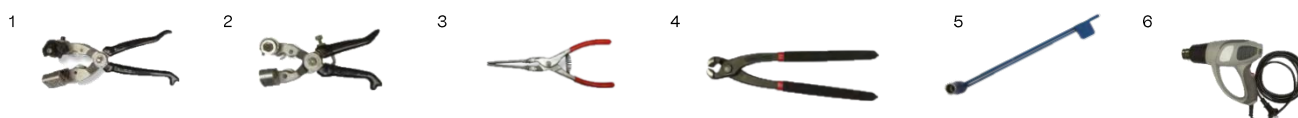
Moyens : Le stagiaire devra être équipé de :

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 75 19 00834 19 auprès du Préfet de région du Limousin

ABEL SAS ZI CANA-EST – Rue François Labrousse – BP 70004 – 19317 BRIVE LA GAILLARDE Cedex – France - Certifié QUALIOPI au titre de la catégorie ACTIONS DE FORMATION, depuis le 24/11/2021, sous le n° B02549.

- Sa caisse à outils habituelle.
- Du câble HTA fourni par son employeur
- Pince à dégainer type PINTEL 4BT/12-16R de chez ALROC ou autre ¹
- Pince à semi-conducteur type PGOBT / 0505 de chez ALROC ou autre ²
- Pince circlips ³
- Tenaille Russe ⁴
- Clef dynamométrique de 13 et de 17. Couple de serrage de 7,5 Nm ⁵
- Décapeur thermique ou chalumeau mais pas de lampe à souder ⁶

Le formateur fournira le matériel spécifique comme défini dans l'offre de prix.



Méthodes pédagogiques : Application pratique et interactive suivant les notices de montage / Echanges à partir d'expériences vécues.

Validation des acquis : La validation de chaque étape par le formateur au cours de la réalisation vaut validation des acquis. A l'issue de la formation, le formateur transmettra au responsable formation de l'entreprise une attestation de validation du stage.

En cas de non-validation, le stagiaire pourra s'inscrire à une nouvelle session de formation.

Validité de la formation : 3 ans – un recyclage tous les 3 ans est préconisé

ABEL est organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

Vous souhaitez inscrire un **salarié en situation de handicap**, nous vous invitons à contacter notre service administratif au 05 55 87 10 01. Ainsi, nous nous organiserons ensemble de façon à permettre aux stagiaires de valider tous les acquis attendus par cette formation.

Liens utiles pour vous accompagner en tant qu'employeur et salarié (sites accessibles aux personnes sourdes et malentendantes) :

- agefiph.fr (accompagnement des employeurs pour le maintien dans l'emploi et l'accès à la formation des salariés handicapés)

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 75 19 00834 19 auprès du Préfet de région du Limousin

ABEL SAS ZI CANA-EST – Rue François Labrousse – BP 70004 – 19317 BRIVE LA GAILLARDE Cedex – France - Certifié QUALIOPi au titre de la catégorie ACTIONS DE FORMATION, depuis le 24/11/2021, sous le n° B02549.

- agefiph.fr (services et aides financières pour permettre au salarié d'accéder à des formations et de garder son emploi)
- travail-emploi.gouv.fr (service public en charge entre autres missions du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées)

Lieu : Formation en intra chez le client. Une salle de formation devra être mise à la disposition du formateur.

Durée : 1 jour (7 heures)

Prérequis : Personnel titulaire d'une habilitation électrique a minima H0V.

Nombre de stagiaires : maximum 8 personnes.

Modalités et délai d'accès : Pour planifier une formation, veuillez nous contacter au 06 84 95 66 08 ou par mail : abel.brive@abeleclairage.com.

En fonction de vos besoins et de vos disponibilités, nous vous proposerons la date la plus appropriée.

Sauf cas particulier, le délai d'accès à la formation est en moyenne d'un mois

Tarif sur devis